

11.10.2017

TENNIS et PADEL

Composition de la commission mixte nationale

FFT : Patricia FROISSART (Vice-présidente FFT) - Bénédicte FRAVALO (direction de la compétition et des équipes de France) - Patrice GERMAIN (Direction Technique Nationale, département formation et enseignement)

FF Sport U : Rémi BARBARIN (Université Paris 1) – Jean-Luc GUILHOT (Université Lyon 2) - Christophe MILLARD (directeur national adjoint)

Invités : Cyrille MONET (entraîneur national)

Nouveautés 2018 :

- **Championnat de France universitaire par équipe :**
 - **toutes les équipes se qualifient obligatoirement pour la phase nationale via le championnat des conférences (cf. paragraphe 4.1)**
 - **suppression des licences individuelle et extérieure pour toutes les phases**
- **Lancement de formations d'arbitres et accueil des étudiants arbitres lors du CFU individuel**
- **Lancement d'une coupe de France universitaire de PADEL (cf. paragraphe 6)**
- **Nouveauté FFT : possibilité de licencier des étudiants sans obligation adhésion dans un club (licence W, cf. paragraphe 1.1)**

Rappel 2017 :

- **Application de la réforme territoriale, pour le championnat par équipes, qualifications par conférence**
- **Réduction de 4 à 3 joueuses minimum pour le championnat de France féminin par équipes**
- **Création du championnat de France par équipes mixtes ouvert à toutes les AS, remplace le CF des Ecoles**

1 - HOMOLOGATION DES EPREUVES, REFERENTS FFT DU TENNIS UNIVERSITAIRES DANS LES LIGUES

1.1 Généralités

L'ensemble des rencontres de tennis disputées dans le cadre des championnats FF Sport U doit faire l'objet d'homologations par la FFT. La demande doit en être faite, au moins 1 mois avant le début des championnats, au moyen des imprimés normalisés en suivant le guide d'homologation établi conjointement par les 2 fédérations :

- pour les phases académiques : par dépôt d'une demande du CRSU à la ligue concernée
- pour les phases de conférence et nationales : par demande centralisée de la FF Sport U à la FFT.

Dans toutes les rencontres, la présentation de la licence FFT sera obligatoire.

Nouveau service de la FFT : possibilité de prendre une licence FFT « type W » sur internet www.fft.fr/jouer-sante/la-licence/prenez-votre-licence : « la licence prise en ligne » (plus d'adhésion obligatoire en club).

1.2 Transmission des résultats

Le retour des résultats à la FF Sport U et à la FFT est organisé comme suit :

- Championnats individuels : saisie dans l'AEI par le juge-arbitre. Les demandes de qualifications et tableaux complets seront transmis par le CRSU à la FF Sport U dès achèvement de la phase académique et au plus tard le 18 mai 2018.
- Championnats par équipes : Toutes les feuilles de match par équipe sont à envoyer à la FF Sport U. Utilisation de feuilles pré-remplies (format Excel) **lisiblement et correctement renseignées avec le N° d'homologation FFT du championnat** (fourni au CRSU par les ligues pour la phase académique), les classements et numéros de licences FFT. A défaut de ces renseignements, les résultats ne pourront pas être enregistrés par le service classement de la FFT. Le délégué FF Sport U ou le juge arbitre de la rencontre est chargé du retour de l'original de la feuille de match **sous 48h au CRSU, pour tous les niveaux**. Le CRSU transmet cette feuille à la FF Sport U dès la fin des championnats d'académie.

1.3 Référents de Ligue FFT du tennis universitaire

Les référents universitaires désignés au sein de chaque ligue (voir liste auprès du CRSU) ont pour mission d'apporter leur concours au développement du tennis universitaire et à la recherche de solutions à toutes difficultés rencontrées au plan local (installations-homologation-licences FFT-etc.)

2 – CHAMPIONNATS DE FRANCE INDIVIDUELS - TROPHEES BNP PARIBAS

- . Championnat de France Elite (de 4/6 à 1^{ère} série) JG et JF
- . Championnat de France Nationale 2 (de NC à 5/6) JG et JF

Les épreuves académiques sont qualificatives pour la phase finale.

Nota : les classements retenus pour la qualification à un tableau sont ceux en vigueur à l'inscription **initiale** au championnat d'académie.

2.1 Phase académique

Chaque participant est invité à vérifier les dates d'engagement auprès de son CRSU.
Il est impératif que les tableaux Elite et N2 soient distincts et menés respectivement à leur terme.

Date limite de retour à la FF Sport U des résultats académiques et demandes de qualification pour les Finales : **18 mai 2018**

Les CR Sport U transmettront pour cette date, leurs demandes de qualification :

- Les tableaux complets JF et JG au format standardisé
- Demandes de qualification sur résultats, directe ou exceptionnelle

La liste des joueurs qualifiés (ainsi qu'une liste complémentaire officielle) pour les finales nationales sera publiée sur le site www.sport-u.com **à partir du 24 mai 2018 au soir.**

2.2 Phase Finales : 12, 13 et 14 juin à la Grande Motte (Montpellier)

Surface de jeu : Green set

Finales individuelles sur qualifications académiques – tableaux à entrées échelonnées

Tournoi de doubles Messieurs-Dames-Mixtes inscriptions sur place – (2 sets de 4 jeux NO AD + super TB) – tableaux à entrées échelonnées à partir du mardi après-midi. Les finales se joueront avec des balles Babolat (fournisseur officiel de la FF Sport U).

2.3 Formule et règlements sportifs

Le classement FFT devient « mensuel » à partir de décembre 2017.

Ainsi,

- CFU Phase qualificatives :

. Lors de l'inscription initiale dans le CFU individuel, le classement retenu pour la qualification dans un tableau (Elite ou N2) sera celui en vigueur à la date de clôture des inscriptions.

. Le joueur/la joueuse qui a débuté dans un tableau (Elite ou N2) terminera le championnat dans ce tableau quel que soit son/ses nouveau(x) classement(s).

. Ex. : joueur classé à 15 en janvier, s'inscrit dans le N2, passe 5/6 en mars puis 4/6 en mai, il terminera le CFU en N2.

- CFU Phase finale :

. Le tableau final sera constitué avec les classements en cours à la date de constitution du tableau.

. Au premier tour, deux joueurs d'une même académie ne peuvent se rencontrer.

. Ex. : un joueur peut figurer dans le tableau final N2 lors de la phase finale en étant classé à 4/6 ou mieux.

2.3.1 Qualifications ELITE

. Les champions d'académie seront qualifiés automatiquement sous réserve d'un classement minimum de (2/6) pour les jeunes filles et de (1/6) pour les jeunes gens.

. Les champions d'académie d'un classement inférieur ayant battu un joueur de classement supérieur ou égal au classement minimum demandé seront qualifiés.

. La CMN complétera la liste en fonction de la densité et du niveau de chaque championnat d'académie.

. Pourront déposer une demande de qualification directe via leur CR Sport U :

- les joueurs classés 1^{ère} série et TOP 40 pour les filles (TOP 60 pour les garçons)
- les joueurs classés TOP 60 pour les filles (TOP 100 pour les garçons et (-15) ne pouvant être opposés à un joueur négatif dans leur académie.
- les joueurs classés (-4/6) et (-2/6) ne pouvant être opposés à un joueur d'un classement au moins égal à (2/6)
- les joueurs isolés non-négatifs(ves)

La CMN se réserve le droit d'examiner au cas par cas les demandes émanant des CRSU pour des joueurs disposant d'un classement international (ATP, WTA).

2.3.2 Qualifications Nationale 2

. Classement maximum (5/6) à la date de début du championnat de conférence qualificatif.

. Chaque académie organisant un championnat pourra prétendre à un qualifié JG et JF.

. La commission mixte nationale décidera des qualifications supplémentaires en fonction de la densité et du niveau des compétitions académiques.

2.3.3 Format des matchs

Les rencontres se déroulent en 2 sets gagnants avec jeu décisif appliqué à 6 jeux partout dans tous les sets.

3 - Epreuves promotionnelles « non-classés »

La CMN incite fortement les CRSU à développer des épreuves promotionnelles à destination des non-classés. Ces épreuves peuvent se dérouler sur une ou plusieurs dates – chaque participant doit pouvoir disputer plusieurs rencontres – matchs à format court (cf. formules TMC de la FFT).

4 – CHAMPIONNATS DE FRANCE UNIVERSITAIRES PAR EQUIPES – Trophée BNP PARIBAS

Trois compétitions distinctes seront organisées :

- . Un Championnat de France par équipes Garçons (4 par équipes)
- . Un Championnat de France par équipes Filles (3 par équipes)
- . Un Championnat de France par équipes Mixtes (3 Garçons et 1 Fille)

Chaque championnat peut comporter 3 phases :

- . Championnat d'académie
- . Phase de conférence
- . Phase nationale (1/4 de finale et CFU)

Si la phase d'académie ne peut être organisée, les équipes participent directement à la phase de conférence.

Chaque équipe est inscrite sous forme de liste nominative dans un seul de ces 3 championnats.

Ces 3 compétitions étant réputées distinctes, un(e) joueur/joueuse inscrit(e) sur la liste d'engagement d'une équipe **ne peut en aucun cas jouer dans une autre équipe** d'un autre championnat.

4.1 Calendrier

Engagement initial

Les équipes procéderont à un engagement initial au sein de chaque conférence. Aucune équipe ne pourra accéder en phase nationale sans avoir participé à une phase qualificative.

Découpage des conférences (cf. règlement commun sports individuels).

Engagement définitif en phase nationale (et retour des résultats des conférences) : **1 mars 2018**
(Classement FFT en vigueur - à priori - à la date du 6 février)

Phase nationale

- . Date des ¼ de finale : **15 mars 2018**
- . Dates des CFU (Mixte, Garçons et Filles) à 4 équipes : **les 28 et 29 Mars 2017 à Nancy**
- . Surface de jeu du CFU Mixte : Green Set
- . Surface de jeu des CFU Garçons et Filles : Green Set

4.2 Composition des équipes

CFU Garçons : au minimum 4 joueurs titulaires inscrits sur une liste nominative

CFU filles : au minimum 3 joueuses titulaires inscrites sur une liste nominative

CFU Mixte : au minimum 1 joueuse et 3 joueurs titulaires inscrits sur une liste nominative

Chaque joueuse/joueur inscrit(e) sur ces 3 listes ne peut en aucun cas jouer dans une autre équipe d'un des 3 CFU /équipes

4.3 Engagements

Les équipes procéderont à un **engagement initial** au sein de chaque conférence.

Si une AS présente 2 équipes dans le même championnat, à la date d'inscription, le meilleur joueur (JG-JF) de l'équipe 2 ne peut être mieux classé que le moins bien classé engagé de l'équipe 1. Aucun des joueurs de l'équipe 1 ne peut disputer de rencontres avec l'équipe 2, y compris si l'équipe 1 est éliminée.

Les classements pris en compte pour le calcul du poids d'équipe seront ceux en vigueur à cette date; poids établi sur 4 joueurs en JG-Mixte, 3 en JF). Les compositions d'équipes demeurent inchangées durant toute la phase qualificative quel que soit les évolutions des classements individuels

A l'issue de la phase de conférence, les équipes retenues en ¼ de finale nationale auront la possibilité d'inclure au maximum un(e) nouveau/nouvelle joueur(se) n'ayant pu participer à la phase de conférence.

4.4 Remplacements

Tout remplacement ou complément au sein d'une équipe ne pourra s'effectuer que par un joueur d'un classement égal ou inférieur au moins bon classement figurant sur la fiche d'engagement, initiale pour les conférences, définitive pour la phase nationale.

RAPPEL IMPORTANT : Dans le cas où une AS présente des équipes dans plusieurs championnats, aucun(e) joueur(se) figurant sur une liste d'engagement ne pourra intégrer un autre championnat quel que soit son classement et le résultat des autres championnats.

4.5 Phase nationale (1/4, ½ et finales)

4.5.1 Equipes qualifiées

Les 5 équipes classées 1ères des phases de conférence ainsi que 3 équipes supplémentaires selon la densité et le niveau de leur conférence seront retenue pour l'élaboration du tableau final (dernier classement FFT en vigueur)

Les classements retenus seront ceux en vigueur à la date d'établissement du tableau

4.5.2 ¼ de finale et implantations

Les équipes seront opposées au sein d'un **tableau de ¼ de finale**:

Les listes d'engagements et les tableaux devront être consultés par les équipes sur le site www.sport-u.com à partir du 5 mars 2018.

Les ¼ de finale se disputeront en terrain neutre. Les implantations seront affectées par la Direction Nationale de la FF Sport U. Un accord spécifique peut être conclu entre les deux capitaines, avec accord de leurs CRSU, pour jouer chez l'une ou l'autre des équipes.

4.5.3 CFU (1/2 et finales)

Un nouveau tableau comprenant les 4 vainqueurs des ¼ sera établi à partir des classements des 4 (3 en JF) meilleurs joueurs présents sur la compétition. Classements en vigueur au jour de la ½ finale.

En cas d'égalité de poids d'équipe, seront pris en compte :

- les 2 meilleurs classements pour les JG
- le meilleur classement pour les JF
- le meilleur classement JF+ le meilleur classement JG pour les mixtes

Les équipes pourront être complétées à 5 en JG, 4 en JF et 6 en Mixte (4JG et 2 JF) ; une composition différente de l'équipe sera autorisée entre 1/2 finales et finales.

4.6 Règlement sportif

4.6.1 Format des rencontres

Les rencontres se disputent en 3 matchs : **2 simples + 1 double**. **Tous les matchs doivent être disputés**

- . En CFU Garçons : 2 simples Garçons, 1 double Garçons (4 joueurs mini)
- . En CFU Filles : 2 simples Filles, 1 double Filles (3 joueuses mini)
- . En CFU Mixte : 1 simple Filles, 1 simple Garçons, 1 double Garçons (1 fille et 3 garçons mini)

4.6.2 Déroulement des rencontres

La composition d'équipe est déterminée et transmise au juge arbitre avant le début du 1er match. Le jour de la rencontre, la feuille de composition sur le terrain des équipes tient compte du classement FFT en vigueur.

CFU Garçons :

- . Simultanément si 3 terrains sont fournis par l'organisateur ou dans l'ordre suivant : double Garçons, simple n° 2 puis simple n° 1
- . Aucun joueur ne peut disputer plus d'un match

CFU Filles : double et si possible un simple simultanément puis dernier simple ou dans l'ordre suivant : double, simple n°2 puis simple n°1

- . Si la composition est de 3 joueuses, une des joueuses est autorisée à jouer un simple et le double.
- . Si la composition est de 4 joueuses, chaque joueuse disputera alors au maximum un match.

CFU Mixte :

- . Simultanément si 3 terrains sont fournis par l'organisateur ou dans l'ordre suivant : double Garçons, simple Filles puis simple Garçons
- . Aucun joueur ne peut disputer plus d'un match

Les joueurs de simple sont désignés par ordre de force (suivant leur classement FFT en vigueur). Simple n° 1 égal ou supérieur au simple n°2. La composition du double est libre, les joueurs peuvent être mieux classés que les joueurs de simple.

4.6.3 Déroulement des matchs

Tous les matchs se jouent en 2 sets gagnants

CFU Garçons et CFU Mixte :

- . Simple : application du jeu décisif à 6/6 dans tous les sets, règle de l'avantage (format A)
- . Double :
 - pour la phase finale : application du jeu décisif à 6/6 dans tous les sets, règle de l'avantage (format A)
 - pour les phases ¼ de finale : format identique aux simples ou sur accord préalable des 2 capitaines, en format réduit : 2 sets gagnants avec jeu décisif à 6/6. Application du NO AD à tous les jeux. 3^{ème} set remplacé par un super tie-break (1^{er} à 10)

CFU Filles :

- . Simple : application du jeu décisif à 6/6 dans tous les sets, règle de l'avantage (format A)
- . Double : Format réduit : 2 sets gagnants avec jeu décisif à 6/6. Application du NO AD à tous les jeux. 3^{ème} set remplacé par un super tie-break (1^{er} à 10)

Au début de chaque rencontre, le capitaine présente la liste des présents puis la composition de son équipe au juge-arbitre ou au capitaine adverse.

Les balles, de préférence de marque Babolat, ainsi que la feuille de match sont fournies par l'équipe qui reçoit ou citée en premier en cas de rencontre en terrain neutre.

4.7 Règlement disciplinaire

4.7.1 Forfait

Est déclarée forfait :

- * Toute équipe incomplète sur le terrain (Cf. composition mini dans chaque CFU - rappel ci-dessous)
- * Toute équipe non présente sur le terrain (sauf cas de force majeure), 15 minutes après l'heure fixée pour le début de la rencontre.

Rappel des compositions minimales

- Chaque équipe du CFU Garçons est composée au minimum de 4 joueurs
- Chaque équipe du CFU filles est composée au minimum de 3 joueuses
- Chaque équipe du CFU Mixte est composée au minimum d'une joueuse et de 3 joueurs

4.7.2 Commission des litiges

Une commission des litiges sera mise en place lors des phases finales et agira par délégation de pouvoir de la commission mixte nationale. Elle pourra prendre toute décision disciplinaire ou réglementaire de nécessité immédiate, l'appel n'étant pas suspensif.

5 – FORMATION ARBITRAGE

La FF Sport U et la FFT affirment leur volonté de poursuivre des actions de formation d'arbitres universitaires réalisées conjointement par les CR Sport U, les ligues et les comités partenaires du sport universitaire.

Une formation sera mise en place en 2018 avec validation « pratique » lors du CFU individuel pour validation terminale, en fonction des niveaux requis.

Les candidatures devront parvenir à la FF Sport U **pour le 18 mai 2018**.

6 – COUPE DE FRANCE DE PADEL : NOUVEAU

Lancement d'une Coupe de France Universitaire de Padel homologuée FFT.

6.1 Lieu et calendrier

La coupe de France universitaire de Padel aura lieu à **Lille les 14 et 15 mars 2018**.

6.2 Règlement sportif

Cette compétition sera homologuée par la FFT,

Possession d'une licence FFT obligatoire,

La coupe de France U comportera 2 épreuves distinctes : Double Messieurs et Double Dames,

Le format retenu est : 2 sets de 4 jeux, no ad, jeu décisif à 3/3, 3^{ème} set super jeu décisif à 10 points (format 6).

6.3 Engagement

Les demandes de participation sont à renseigner dans la structure FFSU dédiée pour le **16 février 2018**,

Les demandes de participation se feront par équipes de doubles d'une **même AS.**,

Le poids des équipes (2 joueuses ou 2 joueurs) sera calculé en fonction du classement officiel individuel de PADEL (de N°1 à Nc),

Pour l'année 2018, la participation des équipes (nombre limité) à la coupe de France de Padel U sera validée par la CMN, priorité sera donnée aux doubles ayant participé à une épreuve promotionnelle.

6.4 Développement

La CMN invite les ligues du sport universitaire, à organiser une ou des épreuves promotionnelles au niveau académique.

7 - Programme international

7.1 EUSA Championnats d'Europe des universités

Les équipes, féminine et masculine, championnes de France 2018 se verront proposer de participer aux 4èmes EUSA Games, qui se dérouleront à Coimbra (Portugal), du 15 au 28 juillet 2018. En cas de désistement, les équipes classées 2^{ème} puis 3^{ème} pourront être appelées à les remplacer.

Les AS acceptant cette proposition devront assurer par leurs propres moyens le financement du déplacement et des frais de séjour (65 € par jour et par personne). Une aide de 250 € par athlète sera accordée par la FF Sport U.

Toutes informations sur le site <http://www.eusa.eu>

7.2 Master'U BNP PARIBAS

La 12ème édition du Master'U BNP Paribas sera organisée du 1er au 3 décembre 2017, à Lille, Marcq-en-Baroeul.

USA, Russie, Chine, Allemagne, Belgique, Grande-Bretagne, Irlande, France participeront à cette épreuve à la formule mixte et originale, où chaque équipe présente 3 JF et 3 JG pour disputer 7 matchs par rencontre : 2 Simples Messieurs – 2 Simples Dames – 1 Double Messieurs – 1 Double Dames - 1 Double Mixte.

Des critères de niveau international (points ATP ou WTA) sont pris en compte par les sélectionneurs nationaux et la CMN pour arrêter la composition de l'équipe de France universitaire.

8 – CNUT

Cinq Centres Nationaux Universitaires de Tennis, gérés par la FFT en coordination avec la FF Sport U et les établissements universitaires, offrent un dispositif et des aménagements permettant de concilier études supérieures et pratique sportive de haut niveau. Ils accueillent des étudiant(e)s d'un **classement minimum de 0**, quelle que soit leur ligue d'origine.

CNUT	COORDONNATEUR
BORDEAUX	Frédéric DELAY Conseiller Technique Régional fdelay@fft.fr
GRAND EST	HEYD Stéphane Conseiller Technique Régional sheyd@fft.fr
	ERRARD François Conseiller Technique Régional ferrard@fft.fr
GRENOBLE	Pierre LACOUR Conseiller Technique Sportif pierre.lacour@fft.fr
LILLE	Jacques BOUCHER Conseiller Technique Régional jacques.boucher@fft.fr
ROUEN	Bruno JACQUOTTET Conseiller Technique Régional jacquottet@wanadoo.fr

